

Ce diaporama sera téléchargeable sur le site de l'IUFE
<http://www.unige.ch/iufe/index.html>

Maîtrise universitaire en enseignement spécialisé (MESP)

*Master of Science in Special Needs
Education Teaching*

CP-MESP, Séance d'information aux futurs étudiants, 30 novembre 2017

**INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Le comité de programme

Direction et co-direction : G. Pelgrims et R. Emery

Membres du corps enseignant de la SSEED :

C. Delorme, J. Dolz, B.-M. Martini-Willemin, E. Sander

Représentante des étudiants : S. Bello

Conseillère aux études : A. Meyer

Secrétariat : E. Burri Ruiz

Des partenaires

Pour l'office médico-pédagogique (OMP, DIP)

Jean-Luc Boesiger, directeur adjoint pédagogique,
responsable du développement et de la qualité de
l'enseignement

Pour les institutions d'enseignement spécialisé privées
subventionnées (AGOEER)

Marc Chapelle, responsable de formation à la SGIPA
Jean-Yves Duparc, directeur de l'Ecole de l'Arc

Dispositifs de pédagogie spécialisée (enseignement spécialisé)

Cycle élémentaire (CE 4-7 ans)

Centre médico pédagogique CE

Centre médico pédagogique CE
intégré

Centre médico pédagogique CE
Déficience
intellectuelle/Troubles du
spectre de l'autisme (DI/TSA)

Classe intégrée pour élèves avec
limites de capacités / DI/TSA

Dispositif inclusif
d'enseignement spécialisé (DIES)

Cycle moyen (CM 7-13 ans)

Centre médico pédagogique CM

Centre médico pédagogique CM
DI-TSA

Regroupements de classes
spécialisées

Dispositif intégré DIAMS

Secondaire I (13 – 15 ans)

Centre médico pédagogique ados

Centre médico pédagogique ados
DI-TSA

Centre médico pédagogique
intégré au CO

Ecole de formation
préprofessionnelle (EFP)

Classe intégrée au CO

Classe mixte
CO Montbrillant

Secondaire II (15 -20 ans)

Centre médico pédagogique
ados

Centre médico pédagogique ados
DI-TSA

Centre d'Enseignement spécialisé
et de formation partique (CESFP)

Classe intégrée ACCESII
(accueil des migrants)

**Centre d'appui déficience visuelle (CADV) - Centre pour enfants sourds et malentendants (CESM)
Centre de la rééducation de la Roseraie (CRER)**

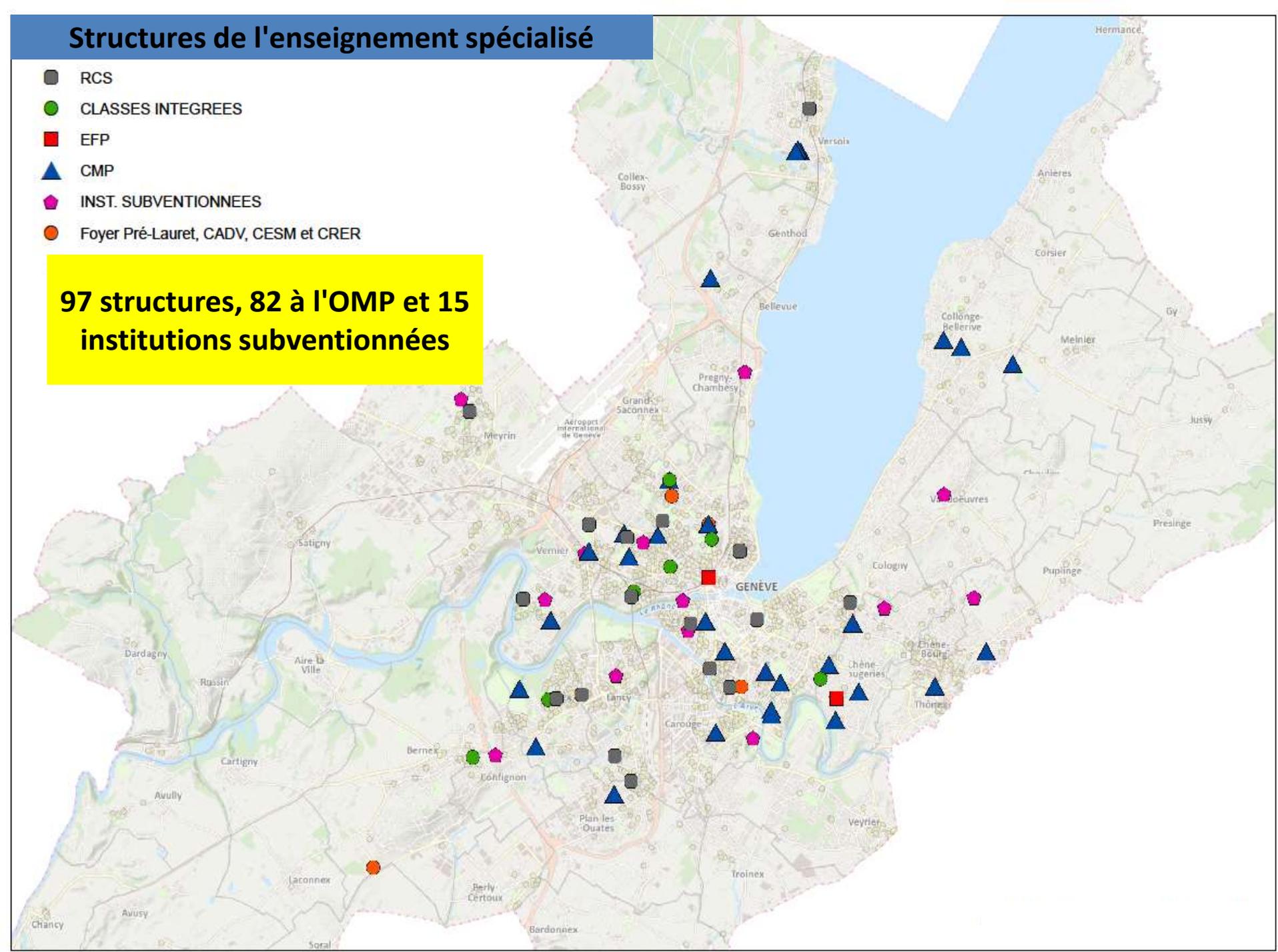
Soutien pédagogique en enseignement spécialisé (SPES)

**9 équipes pluridisciplinaires dans des établissements
de l'enseignement primaire**

Structures de l'enseignement spécialisé

- RCS
- CLASSES INTEGREES
- EFP
- ▲ CMP
- ◆ INST. SUBVENTIONNEES
- Foyer Pré-Lauret, CADV, CESM et CRER

97 structures, 82 à l'OMP et 15 institutions subventionnées



Plan de la présentation

1. Plan d'études de la MESP
2. Conditions d'admissibilité
3. Procédure d'admission
4. Informations pratiques

1 – Plan d'études de la MESP

Objectifs de la MESP

Objectifs généraux de la formation :

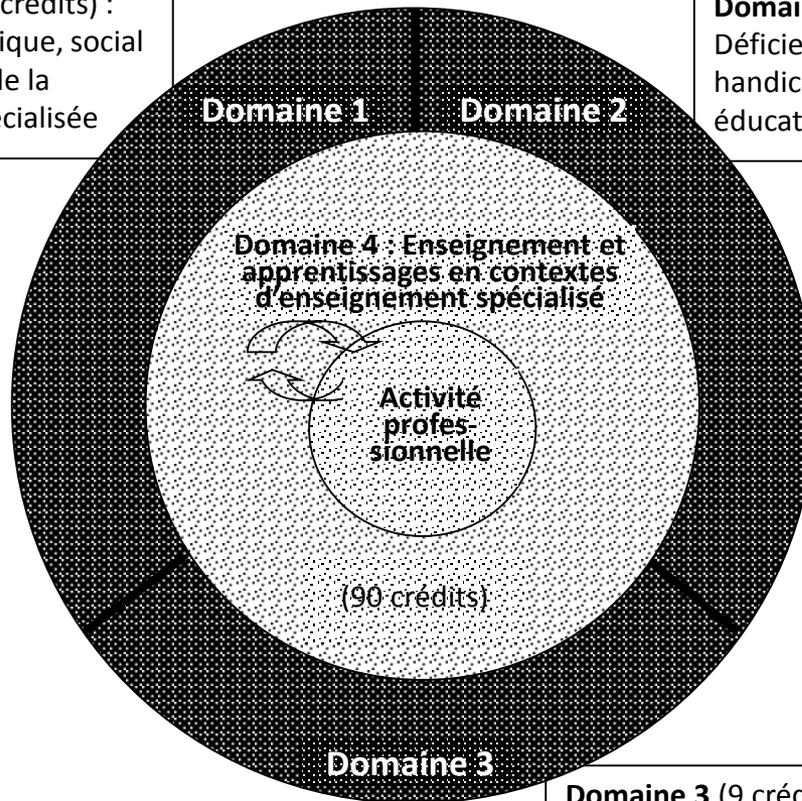
- Savoir exercer les tâches professionnelles d'enseignant en considérant les besoins éducatifs particuliers des élèves de 4 à 20 ans, les objectifs scolaires, ainsi que les particularités des différents contextes de l'enseignement spécialisé ;
- Acquérir les compétences nécessaires à l'étude réflexive et scientifique des faits d'enseignement spécialisé.

Structure de la formation

- 120 crédits ECTS, 4 semestres (maximum 8)
- 4 domaines de connaissances et de compétences
- UF obligatoires et optionnelles; dispositifs polyphoniques (9 crédits); stages (21 crédits); mémoire de maîtrise (24 crédits)

Domaine 1 (9 crédits) :
Contexte politique, social
et historique de la
pédagogie spécialisée

Domaine 2 (12 crédits) :
Déficiences, situations de
handicap et besoins
éducatifs particuliers



Domaine 3 (9 crédits) :
Rôle et identité
professionnels de
l'enseignant spécialisé

Stages de la MESP

Stage	Durée
Enseigner en appui à l'intégration	8 semaines <i>à mi-temps je-ve</i>
Enseigner en classe spécialisée	6 semaines <i>à plein temps</i>
Enseigner en institution spécialisée	7 semaines <i>à plein temps</i>

Planification des UF

- Calendriers avec/sans complément de formation en enseignement ordinaire

2 – Conditions d'admissibilité

Conditions d'admissibilité

1. Remplir les conditions d'immatriculation à l'UniGE ;
 2. Avoir un diplôme reconnu d'enseignant ordinaire (préscolaire, primaire, secondaire), au minimum de niveau bachelor, obtenu au plus tard en septembre 2018 ;
- OU
- Avoir un diplôme reconnu, au minimum de niveau bachelor en sciences de l'éducation, pédagogie spécialisée, psychologie, éducation sociale, psychomotricité, ergothérapie, obtenu au plus tard en septembre 2018 ;
3. Avoir un niveau de maîtrise de l'allemand et de l'anglais d'au minimum A2 (Portfolio européen des langues).

Complément de formation (CFO)

Exigé pour :

- Les étudiants admis sans diplôme d'enseignement ordinaire : 30 à 60 crédits ECTS de compétences de base en enseignement (CDIP, 2008) ;
- Les étudiants admis avec un diplôme reconnu en enseignement ordinaire : si moins de 12 crédits en méthodologie de recherche.

CFO déterminé en fonction du parcours de formation antérieur de chaque candidat admis.

Equivalences et validation des acquis de l'expérience (VAE)

- Au maximum 60 des 120 crédits de la MESP ;
- Demande d'**équivalences** pour des UF de la MESP dont compétences sont jugées déjà acquises et validées au cours d'études antérieures dans une haute école reconnue : par écrit au plus tard 3 semaines après l'entrée en formation ;

Liens FEP/MESP

PPT disponible sur l'intranet des étudiants de la FPSE listant les choix à privilégier en FEP, en vue de la MESP.

Equivalences «automatiques» en fonction des cours obligatoires FEP
+ autres équivalences possibles en fonction des choix de cours à option.



Equivalences et validation des acquis de l'expérience (VAE) (suite)

- Demande de **VAE** – compétences acquises par une pratique professionnelle en enseignement spécialisé équivalant au moins à 3 ans à 100% : démarche à entreprendre à l'Université dès admission à la MESP prononcée, jury début octobre 2018.

3 – Procédure d'admission

Motifs

- Places limitées à **25** étudiant-e-s en raison du nombre limité de places de stages disponibles dans les différents contextes d'enseignement spécialisé.

Deux démarches parallèles

1. S'immatriculer, même conditionnellement, à l'UniGE avant le **30 avril 2018** avec inscription à la MESP offerte par l'IUFE :

<http://www.unige.ch/dife/sinscrire.html>

2. Déposer le dossier de candidature à la MESP, au plus tard le **16 mars 2018**.

1. **Dépôt du dossier de candidature** : 16 mars 2018.
2. **Vérification de l'admissibilité**
Si non-admissible : candidature non-retenue
3. **Dossier : appréciation des connaissances et expériences en éducation, pédagogie-éducation spécialisée, enseignement ordinaire, enseignement spécialisé**
Maximum 40 candidatures retenues pour l'étape 4.
4. **Entretien individuel : appréciation de l'intérêt pour, des connaissances de, et des attitudes requises par l'orientation choisie** : dès 15 avril 2018
5. **Dépôt du titre obtenu en juin ou septembre 2018** : 30 juin 2018 ou 14 septembre 2018
6. **Vérification, classement, admission d'au max. 25 candidats**
7. **Annonce des résultats par courrier recommandé (inclus éventuel complément de formation)** : mi-juillet 2018.

Dossier de candidature :

9 pièces exigées

1. Lettre de motivation ;
2. CV comprenant les rubriques suivantes :
 - ✓ Informations personnelles (avec une photo-passeport)
 - ✓ Etudes et formations suivies, diplômes obtenus
 - ✓ Expériences professionnelles et associatives, dans le domaine de l'enseignement spécialisé, de l'enseignement ordinaire, de la pédagogie-éducation spécialisée, de l'éducation (incluant fonction, lieu, taux, durée)
 - ✓ Maîtrise des langues
 - ✓ Autres

Dossier de candidature :

9 pièces exigées (suite)

3. Attestation du niveau de maîtrise de l'allemand et de l'anglais (p. ex. copie du PV d'études secondaires ou certificat d'une école de langue) OU note signifiant que les documents seront remis au secrétariat au plus tard le 31 août 2018
4. Copies conformes du ou des diplômes, ou lettre de l'institut de formation attestant l'obtention potentielle en juin/sept. 2018
5. Procès-verbaux de formation comprenant tous les cours achevés et validés, ainsi que les résultats obtenus, jusqu'à la date du dépôt du dossier (PV au-delà non considérés)

Dossier de candidature :

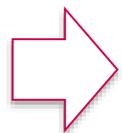
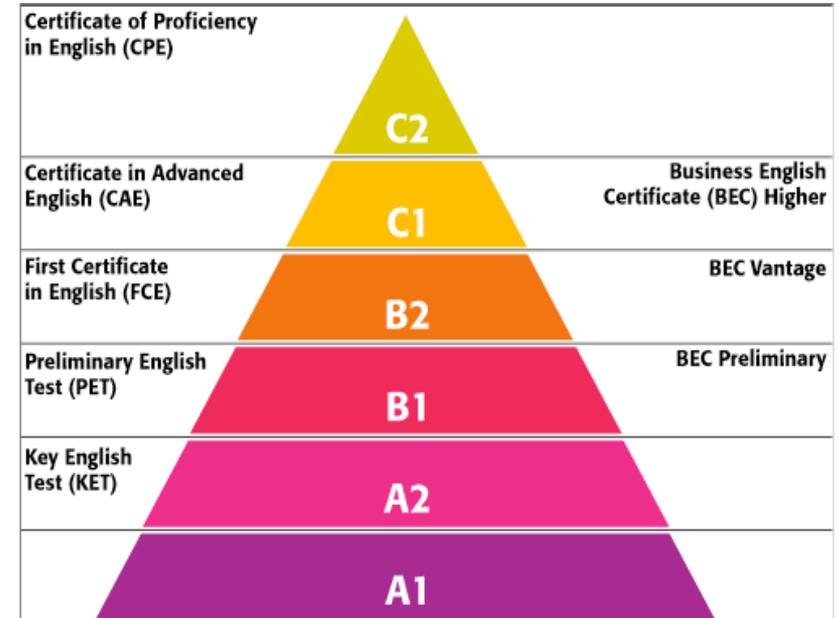
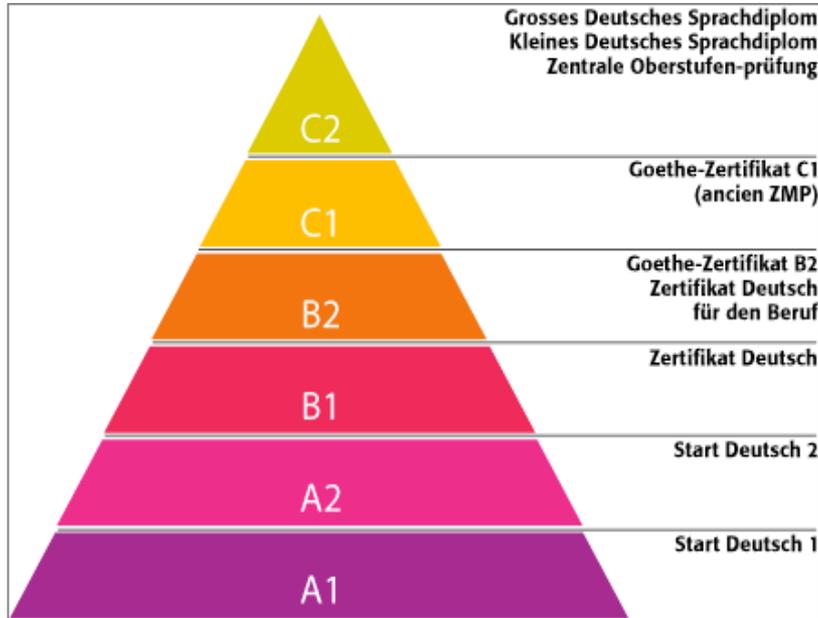
9 pièces exigées (suite)

6. Tableau de synthèse des expériences associatives et professionnelles (à compléter)
7. Attestations des expériences associatives et professionnelles dans l'enseignement, la pédagogie-éducation spécialisée et l'éducation
8. Certificat de bonne vie et mœurs [1^{er} janv. 2018]
9. Extrait de casier judiciaire [1^{er} janv. 2018]

Niveau de maîtrise de l'allemand et de l'anglais exigé au 31 août 2018

Allemand: minimum A2
(niveau fin CO, note min. 3,5)

Anglais: minimum A2
(niveau fin CO, note min. 3,5)



Le niveau A2 est exigé au 31 août 2018 au plus tard.



Le niveau A2 est exigé pour l'admissibilité à la MESP en 2018. Les employeurs d'enseignants spécialisés peuvent exiger un autre niveau.

2 voies pour les candidat-es ne disposant pas d'un certificat A2 :

- suivre d'ici au 31 août 2018 une formation et obtenir le certificat A2 en allemand et/ou anglais (l'annoncer dans le dossier)
- se soumettre à un test (offert par les divers organismes de formation suisses ou à l'étranger) certifiant le niveau A2 en allemand et/ou en anglais

Ecoles de langues étrangères à GE offrant la possibilité de faire un test de niveau de langue:

- **Ecole allemande de Genève**, Ch. de Champ Claude 6 1214 Vernier
Tel +41 22 795 07 10, <http://www.dsgenf.ch/>
- **The language Center**, 65 bis rue de Versoix, 01210 Ferney-Voltaire
Tél +33 450 40 58 61, <http://www.thelanguagecenter.fr/>
- **Cambridge ESOL**, 19, Place des Augustins, Case Postale 300, 1211 Genève 4
tél. +41 22 800 08 75, <http://cambridgeesol-vdwest.ch/>

4 - Informations pratiques

Dates importantes

- **16 mars 2018** : délai de dépôt du dossier de candidature (en 3 exemplaires) au secrétariat de la MESP, UniMail, bureau 3193 (cachet postal faisant foi)
- **30 avril 2018** : délai pour une première immatriculation auprès du service des admissions de l'UniGE, même conditionnelle
- **Juin à mi-août 2018** : période pour une réimmatriculation à l'UniGE, même conditionnelle
- **30 juin 2018** : délai pour déposer le diplôme requis (ou l'attestation de réussite) obtenu en juin 2018 (ou **14 septembre**)
- **Mi-juillet 2018** : résultats de la procédure d'admission et éventuel complément de formation annoncés par courrier recommandé
- **31 août 2018** : délai pour déposer l'attestation du niveau A2 requis en allemand et en anglais

Liens utiles

- Site web de la MESP :

<http://www.unige.ch/iufe/enseignements/formations/enseignementspecialise.html>

- CDIP :

<http://www.cdip.ch>

- Portfolio européen des langues

http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/?L=F&M=/main_pages/welcomef.html

5 – Questions ?